



Ouagadougou, le 09 JAN 2023

N°2023 - M/004 /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que l'agence Egyptienne du Partenariat pour le Développement (AEPD) en collaboration avec l'Institut National des Recherches Astronomique et Géophysique, organisent un stage de formation sur le thème « **Surveillance des Catastrophes Naturelles et de la Réduction des Risques en Afrique** ».

Le stage se déroulera du **15 février au 19 mars 2023 en Egypte**.

1. Conditions de candidature :

- être âgé de 35 ans au maximum ;
- avoir une parfaite maîtrise du français ou de l'Anglais ;
- être titulaire du diplôme de master ou de licence en sciences, ou en ingénierie dans le domaine des sciences de terres géophysiques, géologie et environnement, avec au moins une expérience de 02 ans ;
- être apte physiquement pour participer au stage ;
- n'avoir pas déjà bénéficié de ladite formation en Egypte.

2. Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 Avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou de 08heures à 14 heures et doivent comporter les pièces suivantes :

- un curriculum vitae bien détaillé avec les contacts téléphoniques, numéro, WhatsApp et e-mail ;
- un diplôme universitaire dans le domaine des sciences de terres géophysiques, géologie et environnement ;
- un carnet international de vaccination à jour ;
- un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie chronique ou contagieuse ;
- un certificat de non-grossesse pour les candidates ;
- des bulletins séparés de tests médicaux détaillés attestant que le candidat n'est pas atteint du VIH Sida, de l'hépatite B et de l'hépatite C ;
- un certificat médical attestant que le candidat ne consomme pas de substances narcotiques ;
- une copie de la carte de vaccination contre la Covid-19 ou du passe sanitaire ;
- une photocopie du passeport en cours de validité.

Nota Bene

- le CIOSPB se chargera de réceptionner les dossiers des candidats du Burkina Faso pour transmettre à l'Ambassade d'Egypte qui effectuera la présélection ;
- l'Agence prendra en charge les frais de transport (billet d'avion aller/retour, sans prendre en compte les pénalités dues aux retards, modifications ou changement de nom du participant par un autre), l'hébergement complet, le transport urbain et les frais relatifs à la formation ;
- les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée **au 13 janvier 2023 à 14h 00.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques